



**MUNICIPALITÉ D'OKA
OFFRE D'EMPLOI**

**Inspecteur.trice à la réglementation
Poste temporaire – temps plein**

La Municipalité d'Oka est actuellement à la recherche de candidats.es pour occuper un (1) poste temporaire à temps plein d'inspecteur.trice à la réglementation. Faire le choix de s'investir à Oka, c'est opter pour une organisation publique qui a à cœur le service aux citoyens. Joignez-vous à notre équipe dynamique et contribuez à bâtir un milieu de vie de qualité !

Principales responsabilités :

Sous l'autorité du directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement, la personne titulaire du poste veille à appliquer la réglementation municipale en vigueur, ainsi que les lois et règlements en matière d'urbanisme, d'environnement, de protection des terres agricoles et de nuisance. Les principales responsabilités du titulaire sont :

- Renseigne, conseille et assiste les citoyens, entrepreneurs et différents professionnels relativement aux demandes de permis et certificats d'autorisation, ainsi que sur les différentes réglementations en vigueur;
- Analyse les demandes de permis et certificats d'autorisation, formule les correctifs à apporter aux demandes et formule des recommandations quant à l'émission des permis et des certificats;
- Effectue le traitement et le suivi des permis et certificats d'autorisation, des requêtes, des plaintes et, des avis et constats d'infraction;
- Procède à l'inspection des propriétés aux fins d'application de la réglementation en matière d'urbanisme, d'environnement et de nuisance;
- Rédige et transmet divers types de lettres, d'avis d'infraction et de constats d'infraction;
- Prépare les dossiers pénaux et représente la Municipalité à la cour municipale;
- Rédige divers rapports, bilans et comptes rendus en lien avec les dossiers d'urbanisme;
- Veille à l'inspection de bâtiments municipaux dans le cadre de la CNESST et de la sécurité incendie;
- Transmet les rapports à Statistique Canada et à la Régie du bâtiment du Québec;
- Exerce toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

Scolarité et expérience requises :

- Avoir complété un diplôme d'études collégiales (DEC) en technique d'aménagement du territoire ou en technologie de l'architecture ou avoir complété deux années d'étude au BAC (baccalauréat) en urbanisme;
- Connaître des outils informatiques, notamment la suite Microsoft Office, Accès Cité Territoire et ArcGIS ;
- Connaître les lois et règlements en matière d'aménagement du territoire, d'environnement et de protection du territoire agricole;
- Posséder une bonne connaissance du Code national du bâtiment (atout);
- Détenir une bonne connaissance de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit.

Qualités requises :

- Avoir le souci du service aux citoyens et le sens de la diplomatie;
- Posséder un bon sens de l'organisation, de la planification et de rigueur;
- Exceller en rédaction et en communication orale;
- Pouvoir travailler sous pression;
- Faire preuve d'initiative, de débrouillardise, de discrétion et de jugement;
- Avoir de l'entregent et de l'autonomie;
- Être capable de gérer les imprévus.

Conditions salariales :

La rémunération est en fonction de l'échelle salariale en vigueur, soit un poste de classe 6 pour un taux se situant entre 24,87 \$ et 28,44 \$. Il s'agit d'un poste temporaire à temps plein à raison de 34,5 heures par semaine, pour une durée minimale d'un an. La Municipalité d'Oka offre des conditions de travail compétitives. Les personnes intéressées et possédant les qualifications ci-haut énumérées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation **le ou avant le 15 mai 2022** à l'adresse suivante :

**Municipalité d'Oka
Offre d'emploi – Inspecteur.trice à la réglementation
183, rue des Angés
Oka (Québec) J0N 1E0
Courriel : info@municipalite.oka.qc.ca
Téléphone : (450) 479-8333 - Télécopieur : (450) 479-1886**

Seuls les candidats retenus seront contactés.
Nous souscrivons au principe d'accès à l'égalité de l'emploi.